



Paris, le 10 novembre 2017

**Mmes, M. les Présidents de Ligue**  
**Mmes, M. les Délégués de Ligue**

PC/AS ADM 16-17/150353

**OBJET : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE DU 28 JANVIER 2018- APPEL A CANDIDATURES**

Mesdames, Messieurs les Présidents de Ligue,  
Mesdames, Messieurs les Délégués de Ligue,

Conformément à nos statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire Elective de notre Fédération se tiendra le :

**Dimanche 28 janvier 2018 à 9 heures**

Elle se réunira à :

**L'hôtel Crowne Plaza - Paris Neuilly**  
58 boulevard Victor Hugo -92200 Neuilly-sur-Seine

Elle aura, entre autres, pour objet d'élire deux nouveaux membres pour compléter le Comité Directeur Fédéral suite aux disparitions de Messieurs Serge SCHEID et Bruno VALLUET. Deux sièges sont donc à pourvoir conformément à nos statuts. (cf. statuts)

**Les formulaires de candidatures pourront être retirés auprès de la ligue d'appartenance du candidat.**

Les candidatures à l'élection au Comité Directeur doivent être adressées **par courrier recommandé avec avis de réception**, ou déposées, contre récépissé, au siège de la Fédération Française de Tir au moins 40 jours avant la date de l'Assemblée Générale Elective de manière à être enregistrées au courrier « Arrivée » au plus tard, le **vendredi 8 décembre à 16 heures**.

Toute candidature reçue à la F.F.TIR après cette date ne pourra être retenue, quelle que soit la date à laquelle elle aura été postée.

Les candidats devront indiquer notamment leur nom, prénom, profession, date et lieu de naissance, nationalité, adresse, numéro de téléphone fixe et mobile, adresse mail où ils peuvent être joints, numéro de licence accompagné de la photocopie recto-verso de la licence 2017-2018.

La liste des candidats à l'élection du Comité Directeur de la Fédération Française de Tir sera diffusée aux ligues en même temps que la lettre de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective.

Ces renseignements concernant chaque candidat, en particulier la ligue d'appartenance seront mentionnés sur ce document.

Les candidats pourront se présenter brièvement avant le vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective.

Nous vous rappelons que les candidats doivent être majeurs, jouir de leurs droits civiques et être à jour de leurs cotisations à la date de leur candidature.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments distingués.

**Philippe CROCHARD**

PJ : Formulaire de candidature au Comité Directeur fédéral